



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9654^e séance

Judi 13 juin 2024, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Sangjin Kim (République de Corée)

Membres :

Algérie	M. Koudri
Chine	M. Geng Shuang
Équateur	M. Montalvo Sosa
États-Unis d'Amérique	M. Wood
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M ^{me} Paolini
Guyana	M ^{me} Benn
Japon	M ^{me} Shino
Malte	M ^{me} Gatt
Mozambique	M. Fernandes
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
Sierra Leone	M. Sowa
Slovénie	M. Žbogar
Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen ; et M^{me} Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Grundberg.

M. Grundberg (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de souhaiter aux musulmans du monde entier une bonne fête de l'Eïd al-Adha.

Je vais présenter un exposé au Conseil aujourd'hui dans des circonstances inquiétantes. Avant de parler de l'escalade économique, de la fragilité de la situation militaire et du rétrécissement de l'espace de médiation, et de décrire les efforts que je déploie pour protéger le cheminement vers un cessez-le-feu et un processus politique au Yémen, je me dois d'attirer l'attention des membres sur la répression exercée par Ansar Allah contre la société civile yéménite, les organisations non gouvernementales et l'ONU.

Depuis la semaine dernière, 13 membres du personnel des Nations Unies, dont l'un de mes collègues à Sanaa, ainsi que cinq membres du personnel d'organisations non gouvernementales internationales et de nombreux autres membres d'organisations non gouvernementales nationales et de la société civile sont détenus arbitrairement par Ansar Allah. Ils restent en détention au secret. Cela s'ajoute à la situation des quatre membres du personnel du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et de l'UNESCO qui sont détenus au secret depuis 2021 et 2023, respectivement. Je demande instamment à Ansar Allah de respecter les droits des Yéménites en vertu du droit international, de libérer immédiatement

et sans conditions tout les membres du personnel des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales et de s'abstenir de détenir arbitrairement des civils. L'ONU est présente au Yémen pour fournir une assistance aux Yéménites. Ces détentions arbitraires ne sont pas le message attendu de la part d'un acteur qui cherche à régler un conflit par voie de médiation. En outre, je suis préoccupé par les jugements sommaires rendus le 1^{er} juin par le tribunal contrôlé par Ansar Allah, qui a condamné 45 personnes à la peine de mort. Je renouvelle les appels de l'ONU en faveur d'un moratoire sur la peine de mort, en droit et dans la pratique, partout dans le monde.

J'ai poursuivi mes échanges en faveur d'un cessez-le-feu et d'un processus politique inclusif qui permette aux parties belligérantes de régler leurs différends par des moyens pacifiques. Mais depuis décembre dernier, lorsque les parties ont pris une série d'engagements à mettre en œuvre dans le cadre d'une feuille de route de l'ONU, la situation régionale a gravement compliqué ce processus. Depuis l'escalade en mer Rouge, je m'efforce de faire en sorte que personne ne perde de vue l'objectif ultime, à savoir un règlement pacifique du conflit au Yémen. Cependant, au lieu de réaliser des avancées tangibles pour protéger les engagements pris et achever l'élaboration de la feuille de route, les parties sont revenues à un jeu à somme nulle. Au lieu de donner la priorité aux Yéménites, elles ont opté pour des mesures qui, selon elles, renforceront leurs positions. Cela risque de mettre en péril la viabilité des engagements pris auparavant.

C'est dans l'économie que cet état d'esprit à somme nulle est le plus apparent. Elle s'est fortement contractée à la suite de l'attaque d'Ansar Allah contre les installations d'exportation de pétrole en octobre 2022, ce qui a entraîné un arrêt complet des exportations de pétrole brut et a eu de graves retombées sur les revenus du Gouvernement yéménite. Dans le secteur bancaire, la situation d'un pays avec deux autorités monétaires concurrentes et deux devises était déjà intenable, mais elle est devenue encore plus compliquée en raison d'un cycle de mesures d'escalade. L'annonce en mars dernier par Ansar Allah de la mise en circulation de sa propre pièce de 100 rials, pour remédier au problème de la désintégration des billets de 100 rials yéménites, a remis en cause l'autorité monétaire de la Banque centrale du Yémen. Cette dernière a réagi en avril en exigeant que les banques déplacent leur siège de Sanaa à Aden et a annoncé des mesures punitives contre les banques qui s'y refuseraient. En réaction, la branche de la Banque centrale contrôlée par Ansar Allah a interdit à toutes les banques ayant leur siège à Aden d'opérer

dans sa zone. Si, dans le cadre des mesures punitives, les banques situées à Sanaa sont effectivement coupées des transactions financières internationales, cela aura de lourdes conséquences sur l'économie, comme l'expliquera plus en détail M^{me} Wosornu. Les importations de produits de première nécessité, y compris les denrées alimentaires et les médicaments, et les envois de fonds par l'intermédiaire des banques seraient perturbés. Globalement, ces évolutions accentuent les divisions et la fragmentation du secteur bancaire, tout en ouvrant la porte à une escalade militaire potentielle.

Afin d'éviter ce scénario, mon bureau a tenu de nombreuses réunions à Riyad, Aden et Sanaa pour discuter de propositions concrètes visant à régler la crise. Dans le cadre de ces efforts, j'ai écrit le 1^{er} juin à M. Rashad Mohammed Al-Alimi, Président du Conseil de direction présidentiel, et à M. Mahdi Al-Mashat, Président du Conseil politique suprême, pour leur demander instamment de s'abstenir de toute nouvelle escalade et les inviter à prendre part à un dialogue, sans conditions préalables, sous les auspices de l'ONU. Je n'ai pas encore reçu de réponse positive. Je ne saurais trop insister sur le fait que les parties doivent se réunir en personne pour discuter de ces questions, et j'exhorte les parties prenantes régionales et internationales qui ont du pouvoir et de l'influence à en user pleinement en faveur de la tenue de pourparlers directs entre les parties.

Hormis quelques flambées de violence sporadiques, la situation militaire le long des lignes de front est restée relativement stable depuis la trêve d'avril 2022. Grâce à la collaboration constante entre les parties et mon bureau par l'intermédiaire du Comité de coordination militaire, nous continuons de recevoir des rapports sur les incidents militaires. Les relations et les canaux de communication établis pendant la trêve continuent de fonctionner et ont permis d'éviter une reprise de la violence à plus grande échelle. Toutefois, la situation militaire n'est pas tenable et si les parties poursuivent la trajectoire d'escalade actuelle, la question n'est pas de savoir si mais quand elles reviendront à des affrontements sur le champ de bataille. Comme je l'ai déjà souligné, nous avons assisté au cours des derniers mois à une recrudescence progressive des combats, y compris le mois dernier, lorsque des affrontements ont été signalés à Dalea, Lahj, Mareb et Taëz, sans parler des menaces de reprise de la guerre que ne cessent de proférer toutes les parties. Entre-temps, la situation en mer Rouge n'est toujours pas résolue. Ansar Allah a intensifié ses efforts pour frapper les navires commerciaux et militaires, plusieurs navires commerciaux ayant été endommagés au cours de la période considérée. Pour

sa part, la coalition dirigée par les États-Unis a poursuivi ses frappes aériennes dans les zones contrôlées par Ansar Allah à Hodeïda, Sanaa et Taëz.

Je suis frustré parce que nous avons vu les progrès dont les Yéménites ont désespérément besoin être supplantés par une situation régionale qui échappe à notre contrôle. Je suis également préoccupé par les mesures d'escalade et la rhétorique des parties. Cependant, je garde espoir car, malgré tout, nous avons vu quelques évolutions positives. Cette semaine, nous avons assisté à l'ouverture de deux routes supplémentaires, l'une reliant la ville de Mareb à Sanaa via le district de Jaouba et l'autre entre la ville de Taëz et la zone voisine de Houban, permettant, pour la première fois depuis plus de neuf ans, la circulation des civils de part et d'autre de la ligne de front qui traverse la ville. Cela a été possible grâce à l'étroite coordination entre les parties et aux efforts inlassables de médiation au niveau local. Il s'agit d'un pas important dans la bonne direction pour la ville de Taëz, et j'espère qu'il entraînera l'ouverture d'autres routes à Taëz, Mareb et ailleurs. Cette évolution nous rappelle également à tous le pouvoir de la médiation et de la négociation. En outre, j'ai pris note de la libération unilatérale de 113 détenus par Ansar Allah, et j'encourage les parties à continuer d'œuvrer en faveur de la libération d'autres personnes sous les auspices de mon bureau, en coopération avec le Comité international de la Croix-Rouge.

Par-dessus tout, je poursuis résolument mes efforts pour réunir les parties sans conditions préalables afin de discuter des questions qui se posent directement à elles, sur l'économie, la libération des détenus liés au conflit et l'ouverture de routes supplémentaires, et, à terme, de parachever la feuille de route. Mais je reste également déterminé à continuer de travailler sans relâche, avec l'ensemble du système des Nations Unies, en vue de la libération de nos employés, et je me fais l'écho du Secrétaire général en exigeant leur libération immédiate et inconditionnelle. Je continuerai à utiliser tous les canaux disponibles à cette fin, et j'exhorte le Conseil à soutenir pleinement tous ces efforts.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Grundberg de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Wosornu.

M^{me} Wosornu (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg de son exposé et des efforts inlassables qu'il déploie pour aider les parties à parvenir à la paix pour le peuple yéménite. Qu'il me soit également

permis de souhaiter à tous les musulmans un joyeux Eid al-Adha.

Je centrerai mes observations sur deux faits nouveaux extrêmement préoccupants, qui ont également été soulignés par l'Envoyé spécial. Le premier est la détention récente, par les autorités houthistes de facto, de collègues yéménites travaillant pour l'ONU et des organisations non gouvernementales internationales. Le second est la détérioration rapide de la situation bancaire et économique, qui pourrait avoir des conséquences dévastatrices pour des millions de personnes au Yémen. Comme nous venons de l'entendre, au cours des deux dernières semaines, les autorités houthistes de facto ont arrêté 13 collègues travaillant pour l'ONU, cinq membres du personnel d'organisations non gouvernementales internationales et de nombreux autres membres d'organisations non gouvernementales nationales et de la société civile. Tous les membres du personnel détenus sont des ressortissants yéménites et sont toujours en détention ce matin. La situation est très préoccupante et les familles des personnes détenues sont encore plus inquiètes. Nous n'avons reçu que très peu d'informations sur les circonstances de la détention de nos collègues. Nous ne savons toujours pas où ils se trouvent exactement ni dans quelles conditions ils sont détenus. Nous nous employons activement à obtenir des éclaircissements sur ces questions de la part des autorités houthistes de facto, demandons à avoir accès à nos collègues en détention et réclamons leur libération immédiate. Ces circonstances s'appliquent également aux quatre fonctionnaires des Nations Unies qui sont détenus depuis 2021 et 2023.

Je me dois de rappeler ici que le droit international interdit la privation arbitraire de liberté. Il exige également que toutes les parties à un conflit armé respectent et protègent le personnel humanitaire, notamment contre tout harcèlement, mauvais traitement ou arrestation ou détention illégale. Le personnel des Nations Unies et celui des organisations non gouvernementales, dont la majorité est constituée d'employés nationaux, travaillent sans relâche pour aider des millions de personnes dans le besoin au Yémen. Ils le font dans des conditions extrêmement difficiles et en prenant d'énormes risques pour leur bien-être et leur sécurité. Ils ne devraient jamais faire l'objet d'une arrestation ou d'une détention en raison de leur travail. J'ai pu constater ce dévouement et ce travail de première main, notamment au cours de ma récente visite au Yémen. Non seulement ces actes mettent en danger le personnel des Nations Unies et celui des organisations non gouvernementales, mais ils retardent et empêchent la fourniture d'une aide essentielle à des millions de personnes. Ils

risquent également d'exacerber les niveaux déjà inquiétants de mésinformation et de désinformation à l'égard de la communauté humanitaire. Nous appelons les autorités houthistes de facto à cesser toutes les arrestations et détentions arbitraires et à libérer toute personne détenue dans ces conditions. Je réitère l'appel du Secrétaire général à la libération immédiate et inconditionnelle de tous les membres du personnel des Nations Unies détenus au Yémen.

En ce qui concerne la deuxième série de faits préoccupants, au cours des dernières semaines, les autorités houthistes de facto et le Gouvernement yéménite ont publié des directives concurrentes et de plus en plus strictes interdisant aux particuliers, aux entreprises et aux institutions financières locales et internationales de traiter avec des banques situées dans des zones contrôlées par l'autre partie. Une décision pourrait notamment être prise sous peu pour exclure les banques basées à Sanaa de l'utilisation du système bancaire SWIFT, ce qui empêcherait ces banques de faciliter les transactions financières internationales. Ces évolutions pourraient avoir des ramifications catastrophiques. Elles menacent de fragmenter et d'affaiblir davantage l'économie du Yémen, déjà en proie à des difficultés. Elles compromettent la capacité du secteur privé à effectuer les transactions financières nécessaires à l'importation de denrées alimentaires et d'autres biens essentiels, ce qui limite encore plus la disponibilité des produits de base et, bien entendu, fait grimper les prix. Surtout, elles perturbent le flux des envois de fonds, dont dépendent tant de familles au Yémen. Tous ces facteurs risquent d'aggraver la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition et d'accroître la dépendance à l'égard de l'aide humanitaire.

Ces mesures ont également de graves répercussions sur les opérations de secours humanitaires. L'environnement bancaire de plus en plus instable aggrave la crise de liquidités, ce qui rend difficile pour les organisations humanitaires de payer les salaires du personnel ou de se procurer et de payer les nombreux services dont elles dépendent pour leurs opérations vitales. Ces difficultés continueront de s'intensifier si des solutions ne sont pas trouvées. Si les banques de Sanaa et d'autres zones contrôlées par les autorités houthistes de facto sont coupées des institutions et des réseaux financiers internationaux, nous ne pourrions plus transférer les fonds nécessaires au maintien des opérations humanitaires. Cette situation est particulièrement préoccupante alors que l'épidémie de choléra s'aggrave et que les niveaux d'insécurité alimentaire et de malnutrition sont déjà élevés.

Dans l'exposé que nous avons présenté au Conseil le mois dernier (voir S/PV.9623), nous avons souligné que la reprise immédiate des exportations de pétrole et le versement durable des traitements des fonctionnaires étaient indispensables pour soutenir l'économie yéménite. Nous avons également exhorté les parties à faire passer les intérêts du peuple yéménite en premier et à mettre fin aux mesures économiques hostiles. Compte tenu des derniers faits nouveaux, cet appel est plus pertinent encore aujourd'hui.

Pour terminer, je tiens à présenter mes condoléances aux familles des 49 migrants, au bas mot, qui ont perdu la vie lorsque leur embarcation a chaviré entre la Somalie et le Yémen lundi dernier. D'après nos collègues de l'Organisation internationale pour les migrations, 140 autres personnes qui se trouvaient à bord sont toujours portées disparues. Cet incident tragique nous rappelle les dangers que rencontrent les migrants, réfugiés et demandeurs d'asile tout au long de leur migration vers le Yémen. *In fine*, ces problèmes exigent des solutions à l'échelle de la région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Wosornu de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice Wosornu de leurs exposés, particulièrement dégrisants.

Je me concentrerai sur trois points.

Premièrement, le Royaume-Uni condamne fermement la détention arbitraire, par les houthistes, de membres du personnel des Nations Unies et d'employés, ou d'anciens employés, d'organisations non gouvernementales nationales et internationales et de missions diplomatiques. Nous faisons part à ces personnes, ainsi qu'à leurs familles, de toute notre sympathie en ces jours très difficiles. Nous appelons les houthistes à les libérer immédiatement et sans condition. La sûreté et la sécurité des travailleurs humanitaires, des personnels des Nations Unies et des actuels et anciens agents diplomatique sont vitales.

Deuxièmement, nous partageons l'inquiétude de la Directrice Wosornu s'agissant de la situation humanitaire et économique désastreuse au Yémen. Nous savons que 18,2 millions de personnes, dont plus de la moitié sont des enfants, ont besoin d'aide humanitaire ; que 17,6 millions

de personnes, soit plus de la moitié de la population, sont toujours en situation d'insécurité alimentaire ; que 80 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté ; et que seuls 50 % des hôpitaux du pays sont pleinement ou partiellement opérationnels. Il est crucial que les parties agissent pour remédier à cette situation, notamment en facilitant un accès sans entrave aux humanitaires afin qu'ils puissent apporter un appui essentiel aux personnes dans le besoin. De plus, nous appelons les acteurs impliqués à engager le dialogue, à décriper et régler d'urgence le différend bancaire en cours, et à préserver le bien-être des Yéménites ordinaires. Le Royaume-Uni s'est engagé à dépenser plus de 175 millions de dollars cette année pour soulager les souffrances des plus vulnérables, et nous exhortons nos collègues de la communauté internationale à faire ce qu'ils peuvent pour accroître l'aide apportée.

Troisièmement, nous demandons aux houthistes de cesser leurs attaques illégales et injustifiées contre la navigation maritime en mer Rouge et dans le golfe d'Aden, comme celles menées récemment contre les navires marchands *Tutor* et *Norderney* et le porte-conteneurs *Tavvishi*, de la compagnie MSC. Au Conseil, nos déclarations et notre adoption de la résolution 2722 (2024) sont sans équivoque : nous condamnons les attaques des houthistes. Ces agissements dangereux et irresponsables doivent cesser.

Pour terminer, nous redisons notre appui indéfectible aux efforts que déploie l'Envoyé spécial pour parvenir à une paix inclusive et durable au Yémen. Nous exhortons à nouveau toutes les parties à apaiser les tensions et à préserver un espace propice à des négociations dans le cadre de la feuille de route de l'ONU.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et M^{me} Wosornu de leurs exposés, et je souhaite la bienvenue à la présente séance au représentant du Yémen.

La Chine a toujours prôné des moyens politiques et diplomatiques pour régler la question yéménite. Nous espérons que les parties concernées s'en tiendront à l'orientation générale d'un règlement politique, s'emploieront à donner suite aux efforts de l'ONU et des pays de la région pour favoriser la paix, promouvoir ensemble un processus politique global dirigé et contrôlé par les Yéménites, et engageront le dialogue et la négociation pour résoudre leurs divergences, en vue de parvenir à la réconciliation, de restaurer l'unité interne et de lancer la reconstruction économique dans les plus brefs délais. La Chine appuie la médiation de l'Envoyé spécial Grundberg et attend avec intérêt que toutes les parties, en particulier

les pays à même d'exercer une influence sur la situation au Yémen, jouent un rôle constructif.

Nous appelons une fois de plus les houthistes à respecter le droit des navires marchands de tous les pays de naviguer en mer Rouge, en vertu du droit international, à cesser leurs attaques et leurs interférences et à préserver la sûreté de la navigation dans les eaux de la mer Rouge. Nous appelons les parties concernées à faire preuve de retenue et à s'abstenir de toute action susceptible d'exacerber les tensions.

À l'heure actuelle, la crise humanitaire au Yémen s'éternise alors que les activités humanitaires restent sous-financées. Nous sommes favorables à ce que la communauté internationale accroisse son aide humanitaire au Yémen afin de contribuer à améliorer la situation humanitaire dans ce pays. Nous espérons que les donateurs honoreront leurs engagements au plus vite. Toutes les parties doivent soutenir les efforts du Gouvernement yéménite en faveur du développement économique et de l'amélioration des conditions de vie de la population. La Chine relaie les propos du Secrétaire général ; elle est elle aussi très préoccupée par le sort des membres du personnel des Nations Unies détenus depuis peu au Yémen et appelle à leur libération immédiate et inconditionnelle.

La situation au Yémen et en mer Rouge est étroitement liée au conflit à Gaza. La Chine appelle à la mise en œuvre intégrale et effective des résolutions 2712 (2023), 2720 (2023), 2728 (2024) et 2735 (2024), en vue d'instaurer un cessez-le-feu immédiat à Gaza et d'apaiser concrètement les tensions dans la région, y compris en mer Rouge. La Chine reste déterminée à œuvrer avec la communauté internationale pour mettre fin aux combats, sauver des vies et parvenir à la paix et à la stabilité au Moyen-Orient.

M^{me} Paolini (France) : Je remercie Hans Grundberg et Edem Wosornu de leurs exposés. Je voudrais également saluer la présence parmi nous du représentant du Yémen.

La France condamne fermement les récentes arrestations, par les houthistes, de personnels des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales internationales et nationales. Ces actions sont très graves. Elles mettent à mal une fois de plus les capacités d'action des organisations présentes sur place et qui œuvrent, dans un contexte déjà détérioré, au profit de la population du Yémen. Les personnels humanitaires doivent pouvoir mener leurs opérations de manière sûre et sans entraves. Nous appelons à leur libération immédiate et inconditionnelle. Ces

arrestations ont des conséquences dramatiques pour l'assistance humanitaires aux populations civiles, alors même que le Programme alimentaire mondial a été contraint de suspendre ses activités.

Les houthistes doivent cesser de commettre des exactions contre leur propre population qu'ils asphyxient économiquement et menacent quotidiennement. La France déplore également que les houthistes poursuivent leurs actions de déstabilisation en mer Rouge et ne cessent de franchir de nouveaux seuils dans l'escalade, malgré les mises en garde du Conseil, et malgré l'adoption de la résolution 2722 (2024), qui rappelle que les États ont le droit de défendre leurs navires contre ces attaques, en accord avec le droit international. Ces attaques portent atteinte aux droits et libertés de navigation, déstabilisent le Yémen et la région, et perturbent le commerce international. Par ces actions, les houthistes portent la lourde responsabilité de l'escalade régionale. Nous appelons les houthistes à y mettre un terme et à libérer immédiatement le *Galaxy Leader* et son équipage, qui sont retenus depuis novembre 2023.

La France poursuivra son engagement dans le cadre de l'opération européenne *Aspides* pour garantir la sûreté maritime et la liberté de navigation, conformément au droit international et en lien avec nos partenaires.

Sur le plan sécuritaire, il faut parvenir à une cessation complète et durable des hostilités, pour éviter toute reprise du conflit sur le terrain. La situation humanitaire est par ailleurs catastrophique et s'est dégradée au cours des derniers mois. Nous sommes particulièrement préoccupés par la propagation de l'épidémie de choléra, qui touche désormais plus de 60 000 personnes. Les houthistes doivent cesser de déstabiliser l'économie du Yémen et de mener une guerre économique. Leur attitude irresponsable contribue à l'appauvrissement de la population yéménite.

Seule une solution politique permettra de mettre fin au conflit au Yémen. La France réitère son plein soutien à l'Envoyé spécial et à ses efforts pour définir et mettre en œuvre une feuille de route politique inclusive. La participation effective des femmes yéménites aux négociations doit être garantie. Nous appelons les houthistes à cesser de saper le processus de paix et les efforts de l'Envoyé spécial.

M. Montalvo Sosa (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice Wosornu de leurs exposés instructifs. Je salue

la participation du Représentant permanent du Yémen à cette séance.

L'Équateur suit avec inquiétude l'augmentation des attaques menées par les houthistes contre des navires en mer Rouge, ainsi que les informations faisant état de tirs de missiles en direction d'Israël. L'escalade des hostilités risque d'aggraver le conflit régional, de réduire à néant les progrès limités qui ont été réalisés pour rétablir les moyens de subsistance des Yéménites et de provoquer la reprise des combats entre les factions belligérantes. Mon pays réaffirme la nécessité de mettre en œuvre la résolution 2722 (2024), dont l'axe principal est la cessation des attaques des houthistes, qui n'ont aucune justification ni légitimité. Les actions entreprises par les États pour défendre leurs navires doivent être conformes au droit international.

L'un des facteurs aggravants de la crise humanitaire au Yémen, qui touche plus de la moitié de sa population, soit plus de 18 millions de personnes, est le déclin de son économie, vu que le produit intérieur brut réel n'a pas augmenté depuis le début de la guerre. L'arrêt des exportations de pétrole et les prix élevés dans le pays continuent de peser sur l'activité économique, mettant sous pression le budget du Gouvernement et les réserves de change. La guerre et les ravages causés par les changements climatiques ont paralysé la production agricole, ce qui fait craindre une aggravation de l'insécurité alimentaire, comme l'indique le rapport sur les points chauds de la faim. Lors de sa récente visite au Yémen, une équipe du Fonds monétaire international a conclu que le financement extérieur sera essentiel pour maintenir la stabilité macroéconomique, financer les besoins humanitaires, notamment des mesures pour faire face à l'augmentation du nombre de cas de choléra, et soutenir le processus de réforme économique. Cependant, tout cela ne servira à rien si des progrès tangibles ne sont pas réalisés pour faire avancer le processus de paix et réduire les tensions régionales. C'est pourquoi l'Équateur appuie les efforts déployés par l'Envoyé spécial pour faire avancer la mise en œuvre de la feuille de route élaborée sous l'égide de l'ONU et exhorte les États, en particulier ceux de la région, à appuyer ces efforts.

Pour terminer, je réaffirme que mon pays condamne la détention par les houthistes du personnel humanitaire, qui est protégé par le droit international humanitaire, y compris la résolution 2730 (2024) récemment adoptée, et je m'associe aux appels à leur libération immédiate et inconditionnelle.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je voudrais remercier l'intervenante et l'intervenant de l'état des lieux qu'ils viennent de dresser, aussi sombre soit-il.

La Suisse condamne fermement la récente détention arbitraire par les houthistes de personnel humanitaire et onusien. Nous appelons à la libération immédiate et inconditionnelle de toutes les personnes détenues. Nous sommes préoccupés par la détérioration importante et rapide de la situation humanitaire au Yémen et rappelons qu'il est essentiel que les acteurs et les actrices humanitaires puissent accéder sans entrave aux populations civiles. Comme le rappelle la résolution 2730 (2024), ce personnel est protégé par le droit international humanitaire. Ces arrestations aggravent considérablement une situation déjà particulièrement tendue au Yémen. Au vu du bilan inquiétant présenté par les deux hauts représentants onusiens, la Suisse souhaite mettre en exergue les éléments suivants.

Au niveau politique, les parties doivent s'abstenir de toutes actions pouvant mettre en péril les conditions de la mise en œuvre de la feuille de route. Les répercussions régionales de la situation au Proche-Orient ont ralenti l'élan des pourparlers pour lesquels l'Envoyé spécial s'est engagé afin de parvenir à un accord. Nous réaffirmons dans ce contexte notre plein soutien à Hans Grundberg et à son équipe. Nous rappelons aussi l'importance de l'exercice des droits et des libertés de navigation en mer Rouge. Nous l'avons déjà indiqué à plusieurs reprises : toutes les attaques doivent cesser et les membres de l'équipage du navire marchand *Galaxy Leader* doivent être libérés.

S'agissant de la situation humanitaire, les différents indicateurs témoignent de la gravité de la situation. Les efforts déployés pour endiguer l'épidémie de choléra sont entravés par ce conflit, les problèmes d'accès et le manque de ressources. Les mines terrestres posées par les houthistes et d'autres groupes armés continuent à tuer et à blesser gravement des civils dans des zones où les hostilités actives ont cessé.

Enfin, et nous le constatons depuis la trêve de 2022, le conflit au Yémen s'est déplacé dans la sphère économique. Cette crise s'est aggravée de manière aiguë au cours des dernières semaines. Si aucun transfert d'argent international n'est bientôt possible via les banques de Sanaa, l'aide humanitaire sera encore plus limitée et la population civile directement affectée. Les différentes mesures prises par les parties au conflit étouffent l'économie privée et entravent l'importation des produits de première nécessité. Il s'agit d'une déstabilisation supplémentaire, qui est entièrement assumée par la population

civile et qui ne fait que renforcer les tensions déjà existantes. Le secteur pétrolier est gravement perturbé, tout comme le secteur bancaire et depuis peu celui des télécommunications. Plus le conflit persiste, plus ces divisions s'enracinent, rendant la perspective d'une réunification future une tâche monumentale.

Le Conseil de sécurité et les pays de la région doivent poursuivre leurs efforts pour contribuer à un environnement propice aux discussions de paix et répondre aux besoins humanitaires croissants.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice Wosornu de leurs exposés instructifs.

La situation au Yémen reste très instable dans de nombreuses dimensions. Aujourd'hui, je voudrais aborder quatre points principaux.

Premièrement, le Japon condamne catégoriquement la détention par les houthistes d'au moins 13 membres du personnel des Nations Unies, ainsi que de nombreux travailleurs d'organisations non gouvernementales. Ces détentions sont totalement inacceptables car elles constituent non seulement une violation des droits des victimes, mais compromettent aussi considérablement l'action essentielle de l'ONU. Il est regrettable que le Conseil de sécurité n'ait pas publié une déclaration à la presse à ce sujet. Le Conseil doit s'exprimer rapidement, condamner le comportement scandaleux des houthistes et exiger la libération immédiate et inconditionnelle des personnes détenues.

Deuxièmement, le Japon continue de condamner fermement les attaques persistantes des houthistes contre le transport maritime international, car elles sapent la liberté de navigation et perturbent la chaîne d'approvisionnement mondiale. Nous condamnons également le fait que les houthistes continuent de détenir les 25 membres d'équipage du navire marchand *Galaxy Leader* depuis plus de 200 jours, ce qui est un autre exemple de leurs tactiques en la matière. Les houthistes doivent cesser immédiatement leurs attaques contre les navires et libérer sans condition le *Galaxy Leader* et son équipage, conformément à la résolution 2722 (2024).

Troisièmement, le Japon est vivement préoccupé par la situation humanitaire désastreuse qui perdure au Yémen. Nous partageons les préoccupations de la Directrice Wosornu concernant l'insécurité alimentaire croissante et la malnutrition généralisée, ainsi que l'épidémie de choléra qui sévit dans tout le pays. La communauté internationale doit intensifier ses efforts pour sauver les

populations vulnérables, en particulier les femmes et les enfants. Pour sa part, le Japon a apporté une aide humanitaire d'environ 46 millions de dollars au Yémen au cours des deux dernières années et continuera de fournir l'assistance nécessaire. Nous tenons à rappeler une fois de plus que la sécurité des travailleurs humanitaires et leur liberté de circulation doivent être garanties. C'est particulièrement important à l'heure où plus de la moitié des Yéménites dépendent des fournitures humanitaires de base, notamment la nourriture et l'eau.

Quatrièmement et enfin, le Japon regrette profondément que les tensions régionales actuelles aient créé un climat défavorable aux pourparlers de paix et provoqué un enlisement du processus de paix, y compris en ce qui concerne l'échange de prisonniers. Nous partageons la frustration de l'Envoyé spécial. Dans le même temps, l'intensification des hostilités entre les houthistes et le Gouvernement yéménite, sur le plan tant militaire qu'économique, est très préoccupante. Nous pensons que seul un règlement politique fondé sur un dialogue national global et inclusif sous les auspices de l'ONU, auquel participeraient les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés, peut permettre de mettre fin à ce conflit qui dure depuis 10 ans au Yémen. À cet égard, le Japon continue d'appuyer le rôle crucial de médiateur joué par l'Envoyé spécial Grundberg et son bureau pour mettre fin à la situation tragique du peuple yéménite. Nous gardons espoir.

M^{me} Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Je voudrais à mon tour remercier l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice Wosornu de leurs exposés d'aujourd'hui, qui donnent à réfléchir.

Pour commencer, je tiens à souligner que Malte condamne les récentes arrestations et détentions, par les houthistes, de membres du personnel des Nations Unies, de membres de la société civile et d'employés d'organisations non gouvernementales et de missions diplomatiques au Yémen. Ces détentions sont inacceptables, et nous exigeons la libération immédiate et inconditionnelle des personnes détenues. Toutes les parties au conflit au Yémen doivent respecter pleinement les obligations que leur impose le droit international, y compris le droit international humanitaire. Cela inclut leurs obligations de respecter et de protéger les travailleurs humanitaires, ainsi que le personnel des Nations Unies et le personnel associé, y compris le personnel recruté sur les plans national et local. Le droit international interdit la privation arbitraire de liberté et exige de toutes les parties à un conflit armé qu'elles respectent et protègent le personnel humanitaire. Nous insistons sur le fait que ce personnel

ne doit pas faire l'objet de harcèlement, de mauvais traitements, ni d'arrestation ou de détention illégale. Ces arrestations peuvent avoir de lourdes conséquences sur l'acheminement de l'aide humanitaire au Yémen et dans l'ensemble du pays, ce qui ne ferait qu'aggraver les souffrances de civils innocents.

La situation humanitaire demeure catastrophique, et plus de 18 millions de personnes ont besoin d'aide. L'épidémie de choléra continue de se propager, avec des dizaines de milliers de cas suspects. Les niveaux d'insécurité alimentaire et nutritionnelle restent alarmants, et la situation risque de s'aggraver au cours des prochains mois, pendant la période de soudure. Près de 3 millions de personnes vivent dans des zones où l'insécurité alimentaire risque de s'aggraver au point d'atteindre des niveaux de crise, voire pire. Nous sommes affligés par les informations selon lesquelles des mères ne mangent pas à leur faim, pour pouvoir nourrir leurs enfants, et appelons une fois de plus à l'acheminement ininterrompu de l'aide humanitaire et à l'octroi de ressources pour protéger les plus vulnérables. À cet égard, la communauté internationale doit appuyer une réponse énergique à la crise humanitaire au Yémen. Nous demandons que le financement du plan de réponse humanitaire pour le Yémen soit augmenté de toute urgence afin de garantir l'acheminement de l'aide aux personnes qui en ont désespérément besoin.

Le conflit est le principal moteur de la crise humanitaire au Yémen. Les tensions au Yémen et dans la région, y compris l'escalade en mer Rouge et dans le golfe d'Aden, continuent de perturber les efforts de médiation, d'entraver les progrès vers une solution politique et de compromettre l'acheminement de l'aide humanitaire et des biens commerciaux. Nous appelons les houthistes à cesser immédiatement toutes leurs attaques et actions visant les navires marchands. Les parties au conflit doivent privilégier la désescalade et le dialogue. La seule voie viable vers une paix durable passe par un cessez-le-feu national et la reprise d'un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les Yéménites. À cette fin, nous appelons les parties à collaborer de manière constructive avec le Bureau de l'Envoyé spécial pour honorer les engagements pris dans le cadre de la feuille de route de l'ONU.

Comme nous l'avons encore entendu aujourd'hui, la crise économique prolongée est l'une des principales causes des souffrances au Yémen. Les décisions et politiques économiques unilatérales adoptées par les parties au conflit fragmentent l'économie déjà fragile du Yémen, alimentent l'instabilité et sapent les efforts déployés pour trouver une solution politique. Les parties doivent

s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver les souffrances du peuple yéménite et d'entraver l'accès des civils à la nourriture et aux produits de première nécessité. Nous appelons les parties à adopter une riposte stratégique et coordonnée pour faire face aux problèmes économiques du Yémen.

Pour terminer, après près de 10 années de conflit, les progrès accomplis par le Yémen sur la voie de la paix risquent d'être réduits à néant. Les parties doivent désamorcer les tensions, appuyer les opérations humanitaires et prendre des mesures résolues en faveur d'un cessez-le-feu et d'un règlement politique.

M. Sowa (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, le Mozambique et mon pays, la Sierra Leone, ainsi que du Guyana.

Nous tenons à remercier l'Envoyé spécial Hans Grundberg et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Edem Wosornu, de leurs mises à jour détaillées et de leurs précieux éclairages sur les conditions de sécurité et la situation humanitaire sur le terrain. Nous saluons également la participation du représentant du Yémen à la présente séance.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana se joignent aux autres membres du Conseil pour exprimer leur vive inquiétude quant à la détention de membres du personnel des Nations Unies travaillant au Yémen, y compris du personnel humanitaire. Nous exigeons la libération immédiate et inconditionnelle de toutes les personnes détenues et exhortons les houthistes à garantir leur sécurité. Nous exprimons aussi nos vives préoccupations quant aux effets dévastateurs que le conflit prolongé au Yémen et l'impasse persistante entre les parties ont sur la vie et les moyens de subsistance de la population. Au cours des 10 dernières années, ce conflit a fait d'innombrables morts et causé des souffrances inimaginables à la population du Yémen. Alors que plus de 18 millions de personnes ont un besoin urgent d'aide humanitaire, nous devons intensifier nos efforts diplomatiques pour mettre fin au conflit.

Nous avons conscience de la complexité du paysage politique dans lequel l'Envoyé spécial exerce ses fonctions, et nous saluons les efforts qu'il déploie pour amener les différentes parties à reprendre les pourparlers politiques. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont convaincus qu'un processus politique

contrôlé et dirigé par les Yéménites, auquel les femmes et les jeunes participent véritablement, est le seul moyen de parvenir à une paix durable et de faire progresser les pourparlers politiques. À cet égard, nous souhaitons formuler les observations suivantes.

Premièrement, les efforts visant à relancer les pourparlers politiques et à remédier à la situation de manière viable exigent une approche intégrée. Conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, nous soulignons que toutes les parties prenantes doivent participer pleinement au processus politique. Nous réaffirmons la nécessité de prendre des mesures décisives pour instaurer un cessez-le-feu durable, ainsi que notre appui résolu aux efforts déployés pour parvenir à un règlement politique qui, à terme, permettra de mettre fin aux souffrances du peuple yéménite. L'Envoyé spécial a un rôle essentiel à jouer s'agissant d'insuffler un nouvel élan aux pourparlers de paix, et nous réaffirmons notre appui aux efforts qu'il déploie pour parvenir à un règlement politique négocié et inclusif, dans le cadre d'un processus dirigé et contrôlé par les Yéménites, sur la base des paramètres convenus et dans le respect des résolutions du Conseil de sécurité. Le rôle de facilitateur du Royaume d'Arabie saoudite et du Sultanat d'Oman, ainsi que d'autres acteurs régionaux, est crucial. La participation active de la société civile, des groupes de femmes et des jeunes est primordiale dans tous les aspects du processus de paix. Malgré les difficultés, nous pensons que par le dialogue, la diplomatie et la négociation, les parties peuvent faire un pas courageux vers une solution pacifique et durable pour le Yémen, qui sera mise en œuvre dans le cadre d'une feuille de route de l'ONU.

Deuxièmement, nous insistons sur la nécessité de parvenir à une accalmie dans la guerre économique et de remédier d'urgence à la détérioration de la situation humanitaire au Yémen. L'économie yéménite a été dévastée par le conflit, et les mesures de rétorsion monétaires et budgétaires ont aggravé la situation. Tout en insistant sur l'obligation faite aux institutions financières yéménites de respecter les lois et réglementations bancaires, ainsi que sur l'importance de préserver le secteur bancaire, nous demandons instamment aux parties au conflit d'épargner à l'économie du pays un nouvel effondrement et de s'abstenir de prendre des mesures qui diviseraient davantage le système bancaire au Yémen. Nous exhortons en outre les parties prenantes régionales à inclure dans le processus de paix des mesures destinées à résorber la fracture du système bancaire, en vue de remédier à la dépréciation du rial yéménite et à l'aggravation des conditions humanitaires.

Nous réaffirmons notre appui au plan de réponse humanitaire pour le Yémen et demandons instamment à la communauté internationale de combler l'important déficit de financement afin de répondre efficacement aux besoins du peuple yéménite. L'augmentation de l'aide humanitaire est essentielle pour éviter une famine généralisée et des épidémies. Il est également indispensable que les restrictions de circulation imposées aux femmes soient levées pour faciliter leur accès sans entrave à l'aide humanitaire. Au-delà de la fourniture d'une aide humanitaire vitale, il est urgent de remédier à des années de dégâts infrastructurels et institutionnels dans le pays.

Troisièmement, nous sommes gravement préoccupés par les conditions de sécurité en mer Rouge, et nous appelons les houthistes à renoncer à leurs actes de surenchère. Les attaques persistantes des houthistes en mer Rouge et dans le golfe d'Aden continuent de représenter un danger inacceptable pour les navires de mer, les compagnies maritimes et le commerce régional et mondial. Le niveau d'agression et d'escalade en mer Rouge a transformé le conflit au Yémen en une impasse qui punit toutes les parties. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana condamnent à nouveau les attaques des houthistes en mer Rouge. Nous exigeons que les houthistes cessent immédiatement et sans condition toutes ces attaques et s'abstiennent de toute nouvelle provocation, et nous les exhortons à privilégier les moyens politiques et diplomatiques pour régler la situation en mer Rouge et dans le golfe d'Aden.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana exigent la mise en œuvre intégrale des résolutions du Conseil de sécurité visant à obtenir un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza. Cela permettra de désamorcer les tensions dans la région. Pour terminer, je voudrais dire que les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana se tiennent aux côtés du peuple yéménite et réaffirment leur appui à un processus politique inclusif qui garantira la paix et le développement au Yémen. Nous exhortons toutes les parties à s'engager à nouer un dialogue constructif et à déployer des efforts sincères en faveur de la réconciliation, en veillant à ce que les voix et les besoins de tous les Yéménites soient respectés et pris en compte.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M^{me} Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination

des affaires humanitaires, de leurs exposés sur la situation politique et humanitaire dans le pays.

La situation au Yémen et dans ses environs n'est pas favorable à la tenue de pourparlers de paix. La raison en est l'instabilité dans la région, et avant tout l'escalade en cours à Gaza. Un foyer de crise d'une telle ampleur dans le voisinage ne peut que nuire aux processus en cours au Yémen. Par ailleurs, la militarisation croissante de la mer Rouge et des eaux yéménites compromet grandement les efforts de paix. Nous jugeons inacceptables les attaques contre des navires civils naviguant en mer Rouge. Nous demandons l'arrêt immédiat des frappes contre les navires de commerce et de toute autre action qui entrave la navigation maritime. Nous exigeons la libération de l'équipage du navire marchand *Galaxy Leader*.

Dans le même temps, nous condamnons les frappes menées par la coalition dirigée par les États-Unis et le Royaume-Uni contre le territoire du Yémen souverain. Cette agression, perpétrée en violation de la Charte des Nations Unies, est insensée, car elle ne peut faire cesser les attaques en mer Rouge. En outre, et comme dans d'autres pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, cet emploi irréfléchi de la force par les pays de l'OTAN laisse un sillage sanglant, avec de nombreuses victimes civiles et la destruction d'infrastructures civiles. Ces interventions militaires illégitimes ne peuvent être justifiées ni en invoquant la résolution 2722 (2024), ni en invoquant le droit de légitime défense énoncé à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies. Rien que le 31 mai, une frappe balistique sur la province yéménite de Hodeïda aurait tué 16 personnes et en aurait blessé 35. Non seulement ces actions ne contribuent pas à normaliser la situation dans les eaux de la mer Rouge mais, au contraire, elles alimentent une spirale de l'escalade. Nous appelons les délégations occidentales à prendre conscience du fait que ce qui est nécessaire pour remédier à la situation au Yémen et dans les eaux environnantes, ce sont des efforts politiques et diplomatiques globaux, et non les frappes agressives habituelles de l'Occident. Et avant toute chose, il faut mettre rapidement un terme à la violence dans la bande de Gaza.

Nous appuyons les efforts de l'Envoyé spécial Grundberg. Nous sommes convaincus qu'il ne faut pas attendre que la situation en mer Rouge change. Il faut intensifier le travail avec les parties au conflit yéménite afin de parvenir rapidement à une application pratique de la feuille de route existante et de passer à la mise en œuvre d'un véritable processus de normalisation interyéménite. La situation sur le terrain, où aucune hostilité militaire

à grande échelle n'a eu lieu depuis un certain temps, donne une occasion d'intensifier les efforts de réconciliation. La détérioration de la situation humanitaire au Yémen requiert également une action immédiate. Près de la moitié de la population du pays a besoin d'une aide humanitaire. Le peuple yéménite doit avoir un accès sans entrave à la nourriture, aux médicaments et aux autres produits de première nécessité dans tout le Yémen, sur une base non discriminatoire. Toute restriction à l'acheminement de l'aide humanitaire et tout obstacle à l'action des humanitaires sont inacceptables. Les programmes humanitaires concernés restent sous-financés de manière chronique. Pour remédier à cette situation, il faudra que tous les acteurs internationaux concernés conjuguent leurs efforts.

La Fédération de Russie, à l'instar d'autres délégations, a appris avec une vive inquiétude la récente détention au Yémen de 13 membres du personnel des Nations Unies recrutés localement. Cependant, avant de lancer des accusations contre l'une ou l'autre partie, il faut faire toute la lumière sur les circonstances des événements. Nous avons entendu à maintes reprises des représentantes et représentants de certains États dire qu'il fallait laisser du temps à la « diplomatie discrète » lorsqu'il s'agit d'allégations graves contre le personnel des organismes des Nations Unies. Je rappelle également que, par le passé, certains membres du Conseil de sécurité ici présents ont refusé de condamner le passage à tabac et la détention de M. Krasnoshchekov, qui travaillait à la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo. Malheureusement, le Conseil n'a jamais pu envoyer un message clair concernant la situation catastrophique de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient à Gaza, où près de 200 membres du personnel humanitaire, eux aussi recrutés localement, ont été tués. Bien entendu, la situation des détenus est très grave, mais il est d'une importance fondamentale d'éviter le deux poids, deux mesures dans l'examen de ces questions. Tous les travailleurs humanitaires employés par l'ONU doivent être protégés de la même manière. Pour notre part, nous avons l'intention d'aider M. Grundberg, par tous les moyens possibles, à faire la lumière sur leurs circonstances et à obtenir l'accès aux fonctionnaires de l'ONU. Tous les membres du personnel des Nations Unies qui sont détenus illégalement doivent être libérés.

Nous nous félicitons des activités de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH), chargée de faciliter l'application de l'Accord sur la ville de Hodeïda et les ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa, comme le prévoit l'Accord de

Stockholm. Nous continuons d'appuyer la désescalade à Hodeïda et la poursuite des activités civiles dans ces ports. Nous encourageons les parties à collaborer de manière constructive avec la MINUAAH. Nous sommes prêts à continuer de fournir à son chef, le général de division Michael Beary, la meilleure assistance possible dans ses travaux. Nous sommes favorables à la prorogation du mandat de la Mission en juillet.

La Russie continue d'entretenir des contacts étroits avec tous les protagonistes yéménites et les parties au conflit, en les encourageant à faire preuve de retenue, à adopter une approche constructive et à se montrer prêts à faire des compromis. Nous sommes convaincus qu'il n'y a pas d'autre issue qu'une solution politique. Dans le même temps, nous continuons de penser que le Conseil de sécurité doit sérieusement envisager la possibilité de mettre à jour le cadre juridique international pour un règlement au Yémen afin qu'il reflète les réalités sur le terrain.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier les intervenants de ce matin, à savoir l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Wosornu. Je salue également la présence de l'Ambassadeur du Yémen dans cette salle.

Nous nous réunissons aujourd'hui dans un contexte où, malheureusement, les obstacles à la paix se sont maintenus depuis notre dernière discussion dans cette salle. Nous continuons d'exhorter tous les acteurs à donner la priorité au peuple yéménite et à participer de bonne foi à l'approche en trois volets de l'Envoyé spécial, qui doit conduire à un accord sur la feuille de route et à un processus intra-yéménite inclusif. La Slovénie soutient cette approche, qui bénéficie du plein appui du Conseil et de la communauté internationale dans son ensemble. Les progrès significatifs réalisés jusqu'à la fin de l'année 2023 ne doivent pas être annulés et l'espoir ne doit pas être perdu, dans l'intérêt du peuple yéménite. Il est impératif que tous les efforts soient consacrés à la mise en place de conditions propices au relèvement et à la reconstruction de la société yéménite – en premier lieu celles qui profitent à la paix, à la sûreté et à la sécurité.

La détention par les houthistes, depuis quelques jours, de plusieurs fonctionnaires de l'ONU et membres du personnel d'organisations non gouvernementales au Yémen est très inquiétante. Nous condamnons sans équivoque leur détention. Cet événement fait suite à une érosion croissante du respect du droit international humanitaire et de la protection du personnel humanitaire, médical et des Nations Unies dans les zones de conflit.

Cette tendance est inquiétante et le Conseil de sécurité doit réagir de manière cohérente et ferme à ces incidents. Toutes les parties au conflit au Yémen doivent respecter pleinement les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire. Cela inclut les obligations relatives au respect et à la protection du personnel humanitaire, qui mène une action vitale sur le terrain. Comme la Directrice Wosornu et plusieurs collègues l'ont fait avant moi, nous rappelons que la privation arbitraire de liberté est interdite par le droit international.

Nous sommes également très préoccupés par les répercussions des derniers événements sur la fourniture de l'aide humanitaire au Yémen, alors que les besoins restent très importants et que le pays est toujours confronté à l'une des pires crises humanitaires au monde. Garantir l'acheminement de l'aide, y compris le passage en toute sécurité des travailleurs humanitaires et la conduite de leurs activités, est une obligation en vertu du droit international humanitaire. La Slovénie appelle à la libération immédiate, sans condition et en toute sécurité de toutes les personnes mises en détention ces derniers jours par les houthistes, ainsi que de celles détenues depuis plus longtemps, parfois plusieurs années, et nous appuyons les efforts déployés par le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies pour le Yémen à cet égard.

Les décisions économiques unilatérales dont les deux intervenants nous ont parlé aujourd'hui ne font qu'exacerber une situation déjà désastreuse au Yémen. Elles risquent de compliquer les opérations humanitaires et d'entraver les importations commerciales. Et ce dans un contexte marqué par une épidémie de choléra inquiétante, une crise des déplacements persistante, des défis climatiques incessants, des niveaux d'insécurité alimentaire croissants et des attaques répréhensibles en mer Rouge, qui n'ont pas cessé malgré les exigences formulées par le Conseil. Nous appelons donc à une cessation immédiate des hostilités économiques de la part de tous les acteurs, compte tenu de l'extrême fragilité de l'environnement économique et humanitaire du pays. Nous appelons également les parties à collaborer de manière constructive avec l'Envoyé spécial afin de trouver des solutions mutuellement acceptables pour stabiliser la situation économique et libérer le véritable potentiel économique du Yémen. En cette période délicate, toutes les parties doivent privilégier la désescalade, le dialogue et la diplomatie. Les avantages d'une paix à long terme pour le Yémen doivent rester notre force motrice.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la

Directrice Wosornu de leurs exposés. Je salue également la participation du représentant du Yémen à notre séance.

Les États-Unis sont profondément troublés par les informations selon lesquelles des rebelles houthistes auraient placé en détention au moins 50 employés yéménites d'organismes des Nations Unies, de missions diplomatiques d'États Membres, d'entreprises privées, d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales. Parmi les personnes concernées figurent 13 membres du personnel des Nations Unies. La situation humanitaire au Yémen reste difficile et les Yéménites ont plus que jamais besoin de l'appui de la communauté internationale. La détention de membres du personnel des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales nuit directement à la capacité des organisations de fournir une aide humanitaire. Ces actes remettent en question l'engagement des houthistes à agir dans l'intérêt du peuple yéménite, et montrent au contraire qu'ils se concentrent sur leurs propres objectifs idéologiques. Nous condamnons ces détentions et nous nous faisons l'écho de l'appel fort et clair lancé aux houthistes par le Secrétaire général Guterres pour qu'ils libèrent immédiatement ces détenus. Nous sommes déçus que le Conseil ne soit pas parvenu à un consensus pour faire écho à l'appel du Secrétaire général.

Nous condamnons par ailleurs avec fermeté les efforts déployés par les houthistes pour répandre la désinformation concernant le rôle des personnes détenues qui sont ou étaient membres du personnel recruté localement par les États-Unis, en diffusant à la télévision des aveux forcés et factices. Une fois de plus, les houthistes cherchent à utiliser la désinformation pour détourner l'attention de leur incapacité à répondre aux besoins du peuple yéménite. Le fait est que les houthistes détiennent ces personnes sans aucune justification depuis plus de deux ans et demi. Leur détention, ainsi que celle du personnel des Nations Unies, est un affront aux normes internationales. Ces personnes doivent toutes être libérées immédiatement.

Malgré les avertissements clairs et la condamnation unanime des pays du monde entier, les houthistes ont également poursuivi leurs attaques irresponsables en mer Rouge, dans le golfe d'Aden et dans les voies navigables environnantes, ce qui a des répercussions négatives croissantes sur la paix et la sécurité, ainsi que sur le commerce mondial. Les houthistes doivent respecter la résolution 2722 (2024) et cesser immédiatement leurs attaques contre les navires marchands et les navires de commerce. Cela permettrait d'acheminer sans entrave des denrées

alimentaires et des fournitures vers les ports du Yémen, ainsi qu'au Soudan et dans d'autres pays dont les populations sont dans une situation désespérée. À défaut, le Conseil doit rester saisi de cette question et prolonger la demande faite au Secrétaire général de lui fournir des rapports en vertu de la résolution 2722 (2024), afin de s'assurer qu'il dispose d'informations précises et opportunes pour éclairer ses délibérations sur cette menace évidente pour les droits et libertés de navigation, ainsi que pour la paix et la sécurité.

Nous attirons l'attention des membres sur le fait qu'il est avéré que, depuis octobre 2023, de nombreux navires ont accosté dans des ports contrôlés par les houthistes sans être inspectés par le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies. Ces manquements à l'obligation de se soumettre à l'inspection du Mécanisme soulignent la nécessité pour les États Membres d'investir dans ce dernier et de veiller à ce que des articles essentiels, et non des armes soutenant la campagne irresponsable des houthistes, parviennent au Yémen. Nous attendons avec intérêt un dialogue avec les parties prenantes sur la manière dont nous pouvons renforcer le mandat du Mécanisme et assurer sa sécurité financière à l'avenir. Son travail est vital et doit être soutenu.

En outre, des informations publiées par différentes agences de presse directement affiliées au Corps des gardiens de la révolution islamique, en Iran, affirment désormais publiquement et ouvertement que l'Iran fournit des missiles balistiques antinavires aux houthistes. Ces annonces confirment ce que nous disons depuis longtemps, à savoir que l'Iran fournit des armes de pointe aux houthistes, en violation des résolutions du Conseil de sécurité. L'Iran continue d'apporter un appui direct aux houthistes pour permettre leurs attaques dans la région de la mer Rouge, et il poursuit sans vergogne ses violations de l'embargo sur les armes, ce que le Conseil ne doit pas négliger. Il ne faut pas laisser l'Iran se cacher derrière les houthistes. Il doit se conformer aux résolutions du Conseil et cesser de fournir des armes. Il est temps que le Conseil agisse pour faire respecter l'embargo sur les armes et mettre un terme à des violations sans précédent des sanctions de l'ONU. Ces transgressions montrent à suffisance que les houthistes sont le principal acteur empêchant un règlement politique entre les parties yéménites. Nous devons donc considérer avec scepticisme leur récente décision unilatérale de libérer des détenus, qui ressemble davantage à une manœuvre cosmétique pour améliorer leur position avant d'éventuelles négociations sous l'égide de l'ONU, négociations qui ne devront pas avoir lieu si les attaques maritimes ne cessent pas. Nous demeurons

convaincus que la feuille de route inclusive de l'ONU reste l'option préférable qui, espérons-le, permettra de régler durablement le conflit et de répondre aux appels des Yéménites à la justice, à l'application du principe de responsabilité et à des réparations pour les violations de leurs droits humains, et atteintes à ces droits, que commettent toutes les parties au Yémen.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la République de Corée.

Je remercie à mon tour de leurs exposés l'Envoyé spécial Hans Grundberg et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Edem Wosornu. Je salue également la participation du représentant du Yémen à notre séance.

Alors que la crise à laquelle le peuple yéménite est confronté ne cesse de s'aggraver, nous avons été choqués d'apprendre la semaine dernière que d'autres membres du personnel des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales nationales et internationales, ainsi que de missions diplomatiques, étaient détenus par les houthistes. Ma délégation condamne avec force ces agissements et exige la libération immédiate et inconditionnelle de toutes les personnes retenues. Cette action des houthistes est d'autant plus alarmante que leurs attaques irresponsables et illégales contre des navires, notamment les tirs de missiles visant deux navires de commerce dans le golfe d'Aden ce week-end, ne cessent pas. Il est tout simplement inacceptable de retenir du personnel des Nations Unies, y compris du personnel œuvrant à répondre aux immenses besoins humanitaires du peuple yéménite sur le terrain. Des actions aussi effrontées sapent les efforts qu'engage la communauté internationale pour atténuer la crise humanitaire et mettent en danger les autres travailleurs humanitaires. Nous insistons sur la nécessité de garantir à tous les humanitaires un accès sûr, rapide et sans entrave et de les protéger conformément au droit international humanitaire.

La République de Corée se déclare également inquiète de la dégradation de la situation économique au Yémen en raison des actions hostiles des houthistes, tels que l'émission d'une pièce de 100 rials, qui ont déclenché des contre-mesures de la part du Gouvernement yéménite. Un affrontement économique à ce stade ne fera qu'exacerber la crise de liquidité, en conséquence de quoi les activités humanitaires vitales subiront une nouvelle contraction et le peuple yéménite aura plus de difficultés encore à accéder aux produits de base essentiels, tels que

les denrées alimentaires ou les médicaments. De surcroît, l'incertitude économique, associée à l'instabilité de la sécurité, ne fera qu'enrayer la reprise du dialogue politique au Yémen et risquerait même d'attiser les tensions militaires. En l'absence de stabilité économique dans tout le Yémen, il sera impossible de concrétiser un processus de transition politique pacifique et la situation humanitaire désastreuse persistera. En outre, sans un règlement politique durable, il n'y aura pas d'issue à cette crise multiforme. C'est pourquoi nous soulignons de nouveau qu'une réponse holistique et stratégique est plus que jamais nécessaire.

Dans ce contexte, nous réaffirmons notre appui aux efforts inlassables que déploie l'Envoyé spécial Grundberg pour remédier aux difficultés actuelles au Yémen et avancer vers un processus de transition politique inclusif, dirigé par les Yéménites, sous les auspices de l'ONU. Il est impératif que toutes les parties yéménites, notamment les houthistes, s'en tiennent au processus de négociation pour parvenir à un règlement politique concret et durable. Dans le même temps, nous espérons que l'accord visant un cessez-le-feu immédiat à Gaza et la libération, dès que possible, des otages sera mis en œuvre avec succès, ce qui permettra d'apaiser les tensions dans l'ensemble de la région, y compris au Yémen.

Enfin, en sa qualité de Présidente du Comité créé par la résolution 2140 (2014), la République de Corée se félicite vivement de la nomination, au Groupe d'experts du Comité, de deux personnes supplémentaires, spécialistes du droit international humanitaire et des groupes armés. Grâce à leur expertise, nous espérons que le Groupe d'experts sera en mesure d'analyser de manière exhaustive les problèmes complexes et interdépendants au Yémen. J'attends avec intérêt le rapport final du Groupe, qui contiendra des conclusions et des recommandations.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Je remercie votre prédécesseur, le Représentant permanent du Mozambique, de sa présidence fructueuse le mois dernier. Je sais gré à M. Hans Grundberg et M^{me} Edem Wosornu de leurs exposés.

Le Gouvernement yéménite condamne avec force l'enlèvement à Sanaa, par les milices terroristes

houthistes, de dizaines d'employés d'organismes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales locales et internationales, en violation flagrante du droit international humanitaire. Un tel acte fait peser une menace claire sur la vie et la sécurité de ces employés. Nous regrettons vivement que les membres du Conseil ne soient pas parvenus à un consensus sur la publication d'une déclaration à la presse à cet égard. Nous rappelons que le Gouvernement yéménite, depuis des années, met en garde contre le danger de fermer les yeux sur les violations commises par les milices houthistes et sur la pression et l'extorsion auxquelles elles se livrent contre les organisations humanitaires actives au Yémen. Ce faisant, elles cherchent à promouvoir leurs visées politiques, à exploiter l'aide humanitaire pour servir leurs objectifs sécuritaires et militaires, et à transformer les zones sous leur contrôle en vastes prisons pour tous ceux qui s'opposent à leurs politiques.

Nous condamnons également avec force la peine de mort prononcée contre 45 personnes par les milices houthistes, par le truchement d'une autorité administrative illégale qui leur est affiliée. Ces personnes sont détenues arbitrairement depuis plusieurs années, après avoir été enlevées et jetées en prisons sous des prétextes et allégations sans fondement, en violation flagrante du droit international humanitaire, du droit des droits de l'homme et de tous les accords et conventions internationaux, ainsi que des législations nationales. Ces condamnations injustes ont été prononcées alors que le Gouvernement yéménite s'efforçait, en coordination avec l'ONU, par l'intermédiaire du Bureau de l'Envoyé spécial et des organisations internationales compétentes, de progresser dans le dossier des détenus et des disparitions forcées, afin d'obtenir la libération de ces personnes et de faire cesser leurs souffrances et celles de leurs familles, conformément au principe « tout pour tous ». En outre, les milices houthistes continuent de commettre de nombreuses violations. Ainsi, elles confisquent les fonds et les biens de particuliers et d'entreprises, ainsi que leurs actifs financiers, en exploitant le pouvoir judiciaire pour terroriser leurs opposants et régler leurs comptes avec eux. Elles poursuivent leurs politiques répressives, musellent les voix discordantes, répriment la liberté d'opinion et d'expression et tentent de faire taire et de terroriser les personnalités politiques, les journalistes, les militants et les citoyens dans les zones qu'elles contrôlent. Ce faisant, elles les empêchent d'exprimer leurs opinions, de critiquer la situation en place et de revendiquer leur droit de vivre dans la liberté et la dignité. Les milices houthistes compromettent tous les efforts en faveur de l'apaisement

et de la paix. Nous appelons de nouveau la communauté internationale, l'ONU et les organisations de défense des droits de l'homme à sortir de leur mutisme et à condamner ces actes criminels.

Le Gouvernement yéménite réitère son appel à l'ONU et à toutes les organisations internationales à l'œuvre au Yémen pour qu'elles transfèrent leurs quartiers à Aden, capitale provisoire. Cela assurerait à ces organisations un environnement sûr et adapté pour travailler et leur permettrait de fournir leurs services humanitaires à tous les Yéménites, dans toutes les régions du Yémen, à l'abri de la discrimination, des obstacles et des restrictions. De même, nous appelons de nouveau la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda à transférer rapidement son siège depuis les zones contrôlées par les milices houthistes. Elle se libérera ainsi des restrictions que les milices houthistes imposent à sa circulation et à son action depuis sa création il y a cinq ans. De fait, la communauté internationale et le Conseil ayant négligé l'insuffisance des résultats de la Mission, les milices houthistes en ont profité pour utiliser Hodeïda et ses ports comme un tremplin pour menacer la navigation internationale, ainsi que la paix et la sécurité régionales et internationales.

Alors que le Gouvernement yéménite s'efforce de mettre en œuvre un ensemble de réformes économiques, administratives et financières globales et que le Yémen continue d'endurer une situation économique difficile, la suspension des exportations de pétrole à la suite des attaques des houthistes contre les installations pétrolières et les ports d'exportation de pétrole a privé le Gouvernement et le peuple yéménites de leurs ressources économiques et de leurs sources de revenus les plus importantes, causant une perte d'environ 65 % des recettes de l'État. De ce fait, le Gouvernement est incapable de fournir des services de base et de verser des salaires réguliers aux fonctionnaires, le déficit du budget général a augmenté, l'économie nationale a enregistré une contraction de plus de 50 % du produit intérieur brut, le taux d'inflation a atteint un niveau record, les taux de change de la monnaie nationale se sont effondrés et les services de base se sont détériorés.

Les événements récents et l'escalade des milices houthistes en mer Rouge et dans le détroit de Bab el-Mandab ont perturbé les flux commerciaux et provoqué une hausse des prix des produits de base en raison du coût élevé des assurances et du transport maritime, ce qui a entraîné une détérioration du niveau de vie et exacerbé les souffrances et les difficultés économiques

de la majeure partie de la population, le taux de pauvreté augmentant de 78 % et le taux de chômage de 35 %. Les services de base ont également connu une forte baisse, ce qui a aggravé la situation économique et humanitaire et affaibli le système de santé. Le Yémen est confronté à l'une des pires crises humanitaires au monde. Les statistiques montrent que 18,2 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire, que 17,6 millions de personnes souffrent d'une insécurité alimentaire aiguë et que le nombre de personnes déplacées de force des zones contrôlées par la milice houthiste a augmenté pour atteindre environ 4,5 millions de personnes vivant dans des camps de fortune dépourvus des services les plus élémentaires.

Dans ce contexte, je saisis cette occasion pour réaffirmer l'engagement du Conseil de direction présidentiel et du Gouvernement yéménite à assumer leurs responsabilités à l'égard des citoyens, notamment en assurant le paiement régulier des salaires des fonctionnaires, en améliorant les recettes publiques et en faisant avancer les réformes économiques, administratives et financières globales soutenues par les pays frères et amis. Dans ce contexte, nous affirmons leur appui total aux décisions prises par la Banque centrale du Yémen et à ses mesures et politiques visant à protéger le système bancaire, à mettre fin aux distorsions monétaires, à maîtriser l'inflation et le taux de change de la monnaie nationale, à adopter des principes de gouvernance, à renforcer la supervision des banques et des opérations bancaires à l'étranger, à respecter les normes en matière de communication de l'information et à honorer les exigences en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Les milices houthistes ont également continué à compliquer la situation générale dans le pays et à aggraver les souffrances humanitaires du peuple yéménite, en intensifiant leur guerre économique systématique contre le Gouvernement et le peuple yéménites afin de se soustraire aux exigences de la paix. Leurs pratiques continuent de porter atteinte à la paix et à la sécurité régionales et internationales en prenant pour cible la navigation internationale en mer Rouge, dans le détroit de Bab el-Mandab et le golfe d'Aden, sous prétexte de solidarité avec le peuple palestinien qui, pour le neuvième mois consécutif, est confronté à une guerre génocidaire et à des crimes

abjects perpétrés par les forces d'occupation israéliennes dans la bande de Gaza et en Cisjordanie.

Le Gouvernement yéménite réaffirme son engagement en faveur de la paix et son soutien continu aux efforts régionaux et internationaux, en particulier les efforts de médiation déployés inlassablement par nos frères du Royaume frère d'Arabie saoudite et du Sultanat frère d'Oman, ainsi que ceux menés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général, afin que le peuple yéménite puisse réaliser ses aspirations et son développement socioéconomique et culturel par l'établissement d'une paix juste et globale fondée sur le mandat de la solution politique convenue, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national sans exclusive et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015). Le Gouvernement de mon pays apprécie les efforts sincères du Royaume frère d'Arabie saoudite pour améliorer les conditions de vie des Yéménites, instaurer la paix, restaurer les institutions de l'État et rétablir la sécurité et la stabilité monétaire, et salue son engagement inébranlable à mettre fin aux souffrances humanitaires des Yéménites causées par les milices houthistes soutenues par le régime iranien.

Pour terminer, il est plus urgent et vital que jamais de parvenir à la paix et de mettre fin au conflit au Yémen. Pour ce faire, il faut un partenaire authentique et sérieux qui place l'intérêt du peuple yéménite au-dessus de ses propres intérêts, qui croit au partenariat politique et à l'égalité des droits pour tous les Yéménites et qui rejette la sélectivité et la voie de la guerre. Pour atteindre cet objectif, nous affirmons que tout processus de paix doit être fondé sur l'adhésion aux mandats nationaux, régionaux et internationaux, en particulier la résolution 2216 (2015), sans préjudice du statut juridique et politique de l'État yéménite, ainsi que sur l'inclusivité. Il doit être protégé par des garanties régionales et internationales, et reposer sur une ouverture aux efforts de médiation visant à instaurer la paix et à alléger les souffrances de la population.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice sur la liste.

J'invite à présent les membres à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 25.